



## Info PGO Familles

23 février 2022 # 8

### Dates importantes

**Lundi 28 février au vendredi 4 mars** : Profitez bien de la semaine de relâche !



### Lundi 7 mars, jour 1

Début des **récupérations-midi obligatoires** pour les élèves ciblés. Tous les détails à la page 2.

### Jours de tempête : Notez ces 2 changements au calendrier scolaire

- La journée pédagogique du **vendredi 25 mars** devient une journée de classe (en remplacement du jour de tempête du 17 janvier dernier) et **sera un jour 1.**
- La journée pédagogique du **vendredi 6 mai** devient une journée de classe (en remplacement du jour de tempête du 18 février dernier) et **sera un jour 4.**

Bonjour chères familles PGO !

## ➔ C'est le temps des inscriptions pour l'année scolaire 2022-2023

Veuillez procéder à la réinscription de votre ou de vos enfants via le **Portail Parents**. Référez-vous au courriel reçu à ce sujet. Des questions ?

Écrivez à : [patricia.bell@csdhr.qc.ca](mailto:patricia.bell@csdhr.qc.ca) (450) 469-3187 poste 4531

Lien vers le Portail parents : <https://portailparents.ca>

## ➔ Allègement des mesures sanitaires à compter du lundi 7 mars 😊

- Les élèves pourront retirer leur masque **lorsqu'ils sont assis** en classe.
- Dans les autres circonstances, le port du masque est obligatoire (éducation physique, déplacements, transport scolaire, etc.).

## ➔ Bienvenue à 3 nouveaux enseignants



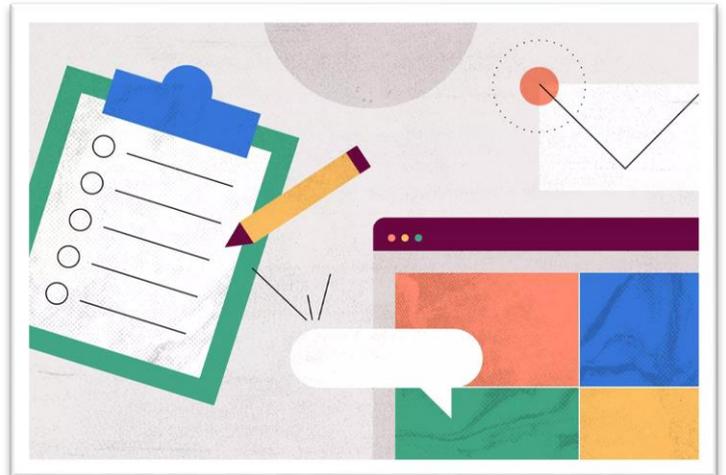
**Émilie Rich Forgues** en remplacement en univers social.

**Qingru Zeng** en remplacement en anglais.

**Mikael O. Germain** en remplacement en mathématique.

## Blitz de récupérations-midi obligatoires

La pandémie a eu et a des effets directs et indéniables sur la réussite scolaire de nos élèves. Afin de favoriser la réussite scolaire de plusieurs élèves qui se retrouvent en échec à l'étape 1, nous vous informons d'un « **Blitz de récupérations-midi** » débutant au retour de la semaine de relâche.



- Cette opération vise plus particulièrement les élèves ayant eu entre 49 % et 59 % au bulletin de l'étape 1.
- Tous les autres élèves peuvent quand même se présenter aux récupérations, selon l'horaire habituel.
- Un maximum de 2 récupérations-midi par semaine seront inscrites à l'agenda des élèves concernés. Les matières ont donc été priorisées par les enseignants lorsque l'élève est en échec dans plus d'une matière.
- Les élèves ciblés ont été informés par leur enseignant et les récupérations seront obligatoires et inscrites à l'agenda de l'élève.
- Les parents des élèves concernés recevront un courriel de rappel la veille de la récupération. En cas d'absence de l'élève, vous recevrez un appel téléphonique le lendemain.
- La présence des élèves est essentielle pour leur permettre de se donner des chances de bien réussir leur année scolaire dans les matières les plus difficiles pour eux.
- Cette opération débutera le lundi 7 mars dès le retour de la semaine de relâche et se terminera le jeudi 14 avril juste avant le congé de Pâques.

## ➔ Conciliation études-travail : vigilance requise !

Nous remarquons que de nombreux élèves travaillent plus de 15 heures par semaine (parfois jusqu'à 30 heures). Selon les recherches sur la réussite des élèves au secondaire, **la réussite scolaire est compromise lorsqu'un élève sans difficultés particulières travaille plus de 15 heures par semaine.** Compte tenu des nombreux élèves en situation d'échec à l'étape 1, nous souhaitons vous sensibiliser à cette situation.

Merci et prenez bien soin de vous !

**Votre équipe de direction**  
Serge Gobat, Stéphanie Tremblay et Carl Du Sault